

## B2.8 MAITRISE DES CONSOMMATIONS D'EAU

### Objectifs

Tendre vers des bâtiments passifs en restant dans les standards de confort d'aujourd'hui : accroître l'efficacité des installations techniques

### Préconisations

Limiter les consommations d'eau en mettant en oeuvre des moyens adaptés.

Favoriser les systèmes de récupération des eaux pluviales pour couvrir une part significative des besoins ne nécessitant pas d'eau potable.

### Pourquoi ?

- La gestion de l'eau potable a un coût environnemental et un coût financier pour la collectivité tant pour le captage et le traitement amont que pour la distribution ou le traitement aval des eaux usées, qu'il convient de limiter. Une maîtrise des consommations d'eau permet de limiter l'impact environnemental et le rythme des investissements nécessaires à l'accompagnement de la croissance démographique des communes.
- La mise en oeuvre conjuguée de tous les dispositifs de réduction des consommations et de récupération conduit à une économie appréciable sur la facture d'eau potable de l'utilisateur, qui s'est alourdie notablement ces dernières années.
- Les eaux pluviales peuvent remplacer l'eau potable dans de nombreux usages et limiter les coûts de production et de traitement amont et aval, ainsi que les charges.

### Comment ?

#### Réduire les gaspillages

---

- En logement, encourager la pose de compteur en évidence (cuisine ou pièces d'eau) et non en fond de gaine ou dans un placard pour inciter à maîtriser les consommations et pour déceler les éventuelles fuites d'eau.
- Installer à chaque niveau des réducteurs de pression pour alimenter les robinets à la pression de 3 bars pour laquelle ils sont conçus, une pression supérieure augmentant la quantité d'eau qui s'écoule pour une même durée d'ouverture du robinet.

#### Réduire les volumes d'eau utilisés par les usagers

---

- Placer des réducteurs de débit et des mousseurs efficaces sur les robinets et des pommes de douche à turbulences pour diviser par 2 la consommation lors d'utilisations « au fil de l'eau ».
- Généraliser l'emploi des chasses d'eau économes et à double commande qui permettent de passer d'un volume de 10 à 12 litres pour un équipement classique à un volume de 3 et 6 litres.
- Equiper systématiquement les points de puisage de mitigeurs thermostatiques à 2 crans qui permettent d'améliorer le confort des usagers tout en réduisant les consommations (cf b2.5 Maîtrise des consommations de chauffage et d'ECS).
- Réduire la distance entre la chaudière et les points de puisage d'eau chaude sanitaire afin de limiter les volumes d'eau soutirés lors de l'attente de la température souhaitée ou isoler les distributions internes au logement.
- Favoriser l'achat de lave-linge et lave-vaisselle économes en eau, permettant de passer pour le linge, de 130 à 70 litres par cycle, et pour la vaisselle de 30 à 17 litres par cycle.

## Récupérer les eaux pluviales

---

- Favoriser la mise en oeuvre de dispositifs de récupération des EP pour couvrir une part des besoins ne nécessitant pas d'eau potable (WC, lavage du linge, lavage des locaux, arrosage des espaces verts et des jardins, lavage des voitures,...) notamment lorsque les circuits de distribution ont un linéaire limité (sanitaires dans les bâtiments publics, petit collectif, habitat individuel,...).
- Respecter l'ensemble des dispositions prévues par l'arrêté du 29 août 2008 relatif à la récupération des eaux de pluie et à leur usage à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments. On assurera notamment la séparation stricte entre le réseau d'eau potable et le réseau d'eau pluviale afin de ne permettre aucune confusion : marquage des conduites, robinets à clef en collectif dans les espaces communs, clapet anti retour...). On veillera aussi à mettre en place un carnet d'entretien de l'installation afin de programmer et assurer le suivi des opérations de maintenance.

### Le saviez-vous ?

- En moyenne, un Français utilise 150 litres d'eau potable par jour (consommations personnelles et collectives). Un couple avec deux enfants consomme environ 360 litres par jour.
- Un réseau de distribution ancien et mal entretenu peut avoir un taux de pertes supérieur à 20%, alors qu'un réseau neuf en bon état limite les pertes à 15% du volume distribué. Chez l'abonné, les pertes atteignent 20% en moyenne.
- L'arrêté du 29 août 2008 n'autorise qu'à titre expérimental l'eau de pluie pour le lavage du linge sous réserve de mise en oeuvre de dispositifs de traitement de l'eau adaptés. Il interdit formellement l'usage des eaux pluviales à l'intérieur :
  - des bâtiments de santé,
  - des maisons de retraites,
  - des cabinets médicaux, laboratoires etc...
  - des crèches, des écoles maternelles et élémentaires. Aurait-on peur que les enfants ne boivent l'eau dans les cuvettes de WC ? Mais dans ce cas, le fait que les toilettes soient alimentées par une eau potable nous rassure-t-il vraiment ?...
- La détection des fuites est parfois envisagée avec la mesure de la consommation en pleine nuit, à une heure où elle est supposée nulle (4 heures du matin par exemple) : c'est sur ces régimes de petites fuites en continue que les détecteurs automatiques de fuites fonctionnent.

### Aller plus loin...

- GRAIE - Groupe de Recherche Rhône-alpes sur les Infrastructure et l'Eau. [www.graie.org](http://www.graie.org)
- Inventaire des matériels hydro-économiques établi par le CREAQ - Association aquitaine pour la promotion des énergies renouvelables, de l'éco-efficacité, de l'habitat écologique et de la haute qualité environnementale : mise à jour Juin 2005 et disponible sur le site : [www.smegreg.org/etudes-smegreg](http://www.smegreg.org/etudes-smegreg)
- Divers guides dont le « Guide des bonnes pratiques de l'arrosage des espaces verts et des terrains de sport » et le guide méthodologique d' »Analyse et réduction des consommations d'eau dans les établissements tertiaires » téléchargeables sur le site : [www.jeconomiseleau.org](http://www.jeconomiseleau.org)
- L'eau à la maison, mode d'emploi écologique, Sandrine Cabrit-Leclerc. éditions Terre Vivante, [www.terrevivante.org](http://www.terrevivante.org)
- Maîtrise des consommations d'eau, Guide pratique ADEME.
- Eco-conception des bâtiments, bâtir en préservant l'environnement , Bruno Peuportier, Presses de l'école des mines de Paris, 2003.

- AUTARCIE ou comment devenir indépendant par rapport au réseau de distribution d'eau et par rapport aux égouts : [www.eautarcie.com](http://www.eautarcie.com)
-